

# LIVRET D'ACCUEIL

## LES GANTIERS 2

FOYER D'HEBERGEMENT



Cofinancé par



FOYER LES GANTIERS 2

4, boulevard Auguste Vial

38350 LA MURE

Tél : 04 38 49 98 20

Courriel : foyergantiers2@afiph.org



# BIENVENUE AU FOYER D'HEBERGEMENT LES GANTIERS 2

La Direction et l'équipe de professionnels vous souhaitent la bienvenue.  
Ce livret d'accueil présente nos missions et les informations nécessaires à votre admission.

Le règlement de fonctionnement, annexé à ce livret, précise vos droits et vos devoirs au sein de notre établissement.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, désigner une personne de confiance dans votre entourage, qui pourra vous assister lors de votre admission, et tout au long de votre parcours.

Nous aurons à cœur de vous accompagner au quotidien selon vos besoins et votre projet de vie, et restons disponible pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

***L'équipe du foyer d'hébergement des Gantiers 2***

## Sommaire

### ■ NOTRE AGREMENT ET NOTRE MISSION

- Notre agrément et notre activité
- Nos missions

### ■ INFORMATIONS PRATIQUES

- Adresse bureaux et foyer
- Nos modalités d'ouverture et de visites

### ■ VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- L'accompagnement
- Votre habitat
- Votre participation à la vie du foyer
- Le lien avec les familles
- Votre participation financière

### ■ LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

- Les équipes
- Les services

### ■ VIVRE SUR LE TERRITOIRE MATHEYSIN

- Votre cadre de vie
- Les partenariats et activités proposés par le foyer

# NOTRE AGREMENT ET NOS MISSIONS

## Notre agrément

Le Foyer des Gantiers 2 est ouvert depuis janvier 2018, il n'est pas médicalisé. Il accueille des personnes majeures en situation de handicap intellectuel et psychique travaillant en ESAT ou accueillie en SAJ. Ces déficiences et troubles peuvent être accompagnés de troubles cognitifs, somatiques et de maladies (épilepsie, diabète, problèmes cardiaques, ...). Le foyer offre des services au lever, en soirée et pendant les périodes de week-end et de vacances des ESAT et des SAJ. Notre établissement dispose de 23 studios équipés.

Le financement du foyer des Gantiers 2 est assuré par le Conseil Départemental de l'Isère.

## Nos Missions

Dans le souci d'une bonne adéquation entre les besoins des résidents, leur bien-être et leur degré d'autonomie, le Foyer Des Gantiers 2 a pour missions d'assurer :

- Un accompagnement personnalisé dans un cadre sécurisé et une dynamique de groupe, selon le projet personnalisé de chacun, pour les besoins courants de la vie (hébergement, nourriture, hygiène, ...)
- D'offrir une prise en charge dynamique qui met en valeur leurs capacités
- L'accompagnement vers plus d'autonomie, vers une socialisation et une inclusion dans notre société avec des ouvertures sur la vie sociale et culturelle dans le but de lutter contre l'isolement et de préserver ou améliorer les acquis
- Un travail en partenariat
- L'accompagnement dans l'aide à la prise de traitement et à la vigilance médicale
- L'accompagnement du suivi et du soin médical vers des structures extérieures

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ▶ Adresse Bureaux (équipe administrative) :

FOYERS SUD ISERE GRESIVAUDAN  
22 Rue du Général De Gaulle  
38220 VIZILLE

**Téléphone** : 04/76/68/00/15

### ▶ Adresse Foyer :

FOYER LES GANTIERS 2  
4 Boulevard Auguste Vial  
38350 LA MURE

**Téléphone** : 04/38/49/98/20

**Courriel** : foyergantiers2@afiph.org

### ▶ Nos modalités d'ouverture et de visites

- Le Foyer des Gantiers 2 est ouvert 365 jours par an.
- Les visites sont autorisées et sont organisées en lien avec le résident et l'équipe éducative en fonction des besoins et possibilités de chacun.

→ Toute visite dans l'établissement doit être signalée aux professionnels présents dans la structure pour des raisons de sécurité.

## VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

### VOTRE HABITAT

Le Foyer des Gantiers 2 se compose de 23 studios sur deux niveaux différents (R-1 et R+1/Terrasses) attribués en fonction des projets personnalisés des résidents. Nous retrouvons ainsi au R-1, les personnes qui ont besoin d'une présence éducative plus soutenue.

Chaque studio, personnalisable, dispose d'une salle de bain privative, de WC et d'un coin cuisine (plaque de cuisson, lavabo et réfrigérateur).

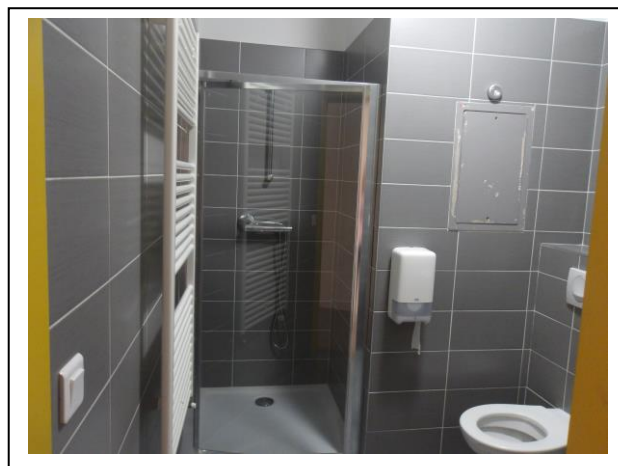
Au sein du foyer, il y a différents lieux collectifs :

- Salle à manger
- Cuisine pédagogique
- Salle Tv
- Coin salon
- Salles d'activités partagées
- ...



## VOTRE ACCOMPAGNEMENT

### → Les prestations d'accompagnement



Une équipe vous accompagne dans la construction et la mise en œuvre de votre projet. Il est co-construit avec vous, en fonction de vos envies, besoins et de vos choix :

- Une aide pour favoriser votre autonomie (vie quotidienne, communication, logement, sécurité...)
- Un accompagnement à votre parcours de soins (prévention, éducation, rdv médicaux...)
- Des activités éducatives, culturelles et sportives
- Une aide pour connaître vos droits et devoirs et vous accompagner à la citoyenneté

### → La vie au sein du Foyer des Gantiers 2

Les temps d'accueil se font du lundi au vendredi de 16h au lendemain matin 9h30, les week-ends et les vacances de l'ESAT et du SAJ (fermeture).

Vous pouvez être accompagné(e) en ce qui concerne des temps de la vie quotidienne (repas, prise de médicaments, hygiène, ménage, gestion administrative et financière, prise de rendez-vous, courses, menus, ...) et des temps d'accompagnement divers (sorties, organisation de vos loisirs et de vos vacances, ...). Cet accompagnement peut être collectif ou individuel. Il est construit autour de repères qui permettent d'augmenter votre autonomie.

Dès 7h, l'équipe éducative est présente pour vous aider dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de votre rythme et de vos habitudes de vie. Vous prenez votre petit déjeuner dans votre studio.

En semaine, à 8h00, vous prenez le bus pour vous rendre à l'Esat. Si vous allez au SAJ de Champ Sur Drac vous prenez la navette à 8h30 et si vous allez au SAJ des Gantiers vous pouvez vous y rendre dès 8h30.

A votre retour de l'ESAT ou du SAJ, l'équipe éducative est présente pour vous accueillir et vous accompagner jusqu'à 22h30, heure à laquelle le veilleur de nuit prendra la relève pour assurer votre sécurité et votre bien-être dans le foyer jusqu'à l'arrivée de l'équipe du matin. Un chef de service et un cadre d'astreinte sont en lien chaque jour avec les équipes éducatives en fonction des besoins.

Chacun peut occuper son temps libre comme il le souhaite (tâches quotidiennes, salle tv, jeux de société, baby-foot, ...).

La prise des traitements se fait au sein de l'infirmerie au niveau R-1.

Le samedi, à 10h30, vous pouvez participer d'une manière collective à l'organisation de votre week-end.

### → **Votre participation à la vie de l'établissement**

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance permettant de vous associer au fonctionnement de l'établissement.

D'autres modalités d'expression sont proposées :

- Les réunions « résidents » pour parler de la vie du groupe et/ou du foyer
- Les commissions citoyenneté de l' Afiph pour discuter des droits des résidents (commission organisée au niveau associatif)

### → **Le lien entre familles et professionnels**

Des rencontres sont organisées à l'initiative de la famille ou des professionnels de l'établissement. Ces rencontres sont essentielles pour la co-construction du projet personnalisé et pour que la famille soit informée et associée au parcours de la personne accueillie.

D'autres modes de communication et d'information permettent un contact régulier : échanges informels, courriers, appels téléphoniques, mails...

## **Votre participation financière**

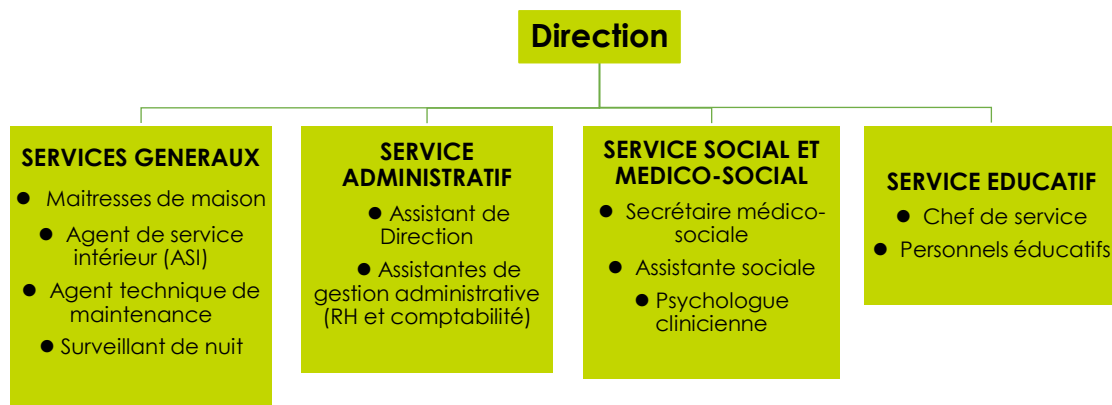
Les soins et les appareillages ne sont pas inclus dans le prix de journée et restent à votre charge financièrement.

Vous conservez à votre charge :

- Les frais de mutuelle (voir aide sociale, charge déductible dans certains cas)
- Les vêtements
- Les produits d'hygiène personnels
- Les sorties et loisirs
- Les vacances
- Les transports personnels (retour en famille et vacances)
- L'argent personnel (une somme mensuelle fixe est demandée au représentant légal)
- Si vous participez à un séjour de vacances organisé par l'établissement, une participation pourra vous être demandée.

# LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

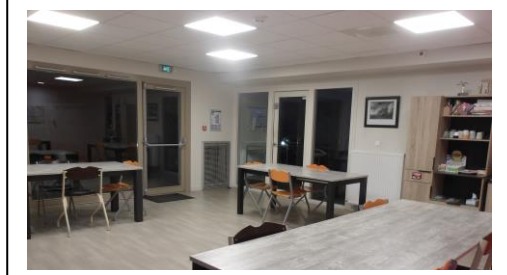
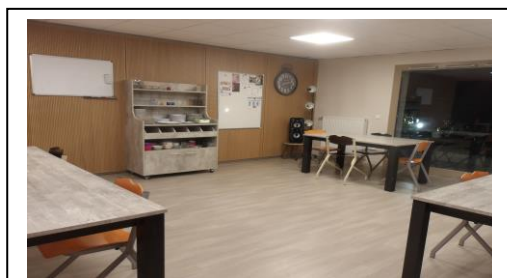
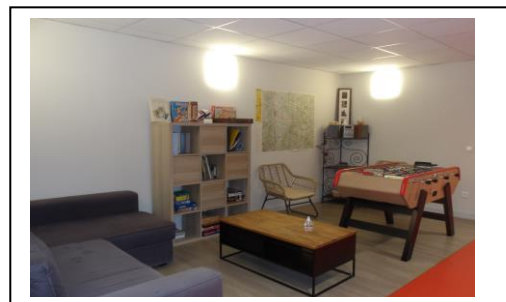
## LES EQUIPES



## LES SERVICES

### → L'accueil collectif, les installations à disposition

Le foyer dispose de bureaux pour le personnel, d'un espace pour recevoir les familles, de plusieurs salles d'activités partagées (multimédia, Tv, balnéo, esthétique, cuisine pédagogique, ...) et d'une salle SNOEZELEN.



### La restauration

La semaine, vous avez la possibilité de confectionner vos repas ou de bénéficier des repas livrés ou préparés par la maîtresse de maison et les éducateurs. Dans un souci d'organisation, des plannings sont élaborés à l'avance. Vous pouvez manger chez vous ou au collectif. Le dimanche midi un repas collectif est organisé pour les personnes des R-1. Quand vous mangez au collectif votre participation aux différentes tâches vous sera demandée. Le prix des repas est compris dans le tarif de l'établissement.

Des allocations alimentaires vous sont versées pour les repas que vous gérez seul.

### → **La blanchisserie :**

Vous êtes en charge de gérer l'entretien de vos vêtements (laver, sécher et ranger). Vous avez à votre disposition, si vous vivez au R-1, des machines à laver, sèche-linges et étendages dans la lingerie collective. Vous devez respecter le planning mis en place pour les utiliser. A l'étage des Terrasses, vous pouvez équiper votre studio d'une machine à laver et d'un sèche-linge.

Une semaine sur deux vous devez changer vos draps, avec l'aide de l'éducateur si besoin et vous pouvez mettre les draps sales dans les sacs prévus à cet usage afin qu'ils soient lavés par une société extérieure.

### → **Les produits d'hygiène :**

Le foyer fournit les produits pour le ménage, le liquide vaisselle et la lessive. Les produits pour votre hygiène personnelle (gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents...) et autres produits spécifiques sont à votre charge.

### → **Entretien de votre appartement :**

Vous êtes responsable du rangement et du ménage de votre studio et de faire votre vaisselle. L'agent de service, après vous avoir prévenu, assure l'entretien de celui-ci régulièrement. Vous avez à votre disposition du matériel pour assurer le ménage dans votre studio.

# VIVRE SUR LE TERRITOIRE MATHEYSIN

## Votre cadre de vie

Laissez-vous surprendre par l'authenticité d'un territoire alpin unique et préservé, aux portes du Parc National des Ecrins et à deux pas de Grenoble... La Matheysine vous invite pour une parenthèse hors du temps...Profitez-en !

Le Foyer des Gantiers 2, est un lieu de vie pensé, conçu, adapté pour l'accueil et l'hébergement de personnes adultes en situation de handicap. Intégré dans la ville de La Mure, ce lieu de vie offre les avantages d'une ville à taille humaine dans un cadre rural.

Tourné vers l'extérieur, le foyer offre la possibilité de diverses activités en lien avec ce territoire et vous avez à votre disposition différents clubs sportifs et d'activités, commerces et transports en commun facilement accessibles à pied.

Si vous ne connaissez pas encore la ville de la Mure et la Matheysine, découvrez-les sur les sites suivants :

<https://lamure.fr/>

<https://www.ccmatheysine.fr/web/>

<https://www.matheysine-tourisme.com/fr/>



### → Les partenariats d'accompagnement éducatif et médico-social

Le foyer des Gantiers 2 a tissé de nombreux liens avec des partenaires afin de constituer et de développer un réseau. Le partenariat est essentiellement développé auprès de :

- ESAT
- CMP
- Médecins
- Clubs sportifs
- Planning familial
- Centre hospitalier
- Infirmiers
- Kiné
- Pharmacie
- Réseau buco dentaire
- ...

### → Les partenariats d'accompagnement à la vie sociale, aux loisirs, à la culture et au sport

Voici quelques-unes des activités qui peuvent vous être proposées :

- Accompagnement dans les commerces de proximité et dans les commerces du bassin grenoblois (magasins, cafés, ...)
- Repas aux restaurants
- Promenade dans différents lieux
- Zoo, visites à la ferme
- Sorties au cinéma, au bowling, à des concerts ou à des manifestations sportives (match de hockey, match de rugby, ...)
- Activités sportives (boules, ...)
- Transferts de plusieurs jours avec le foyer
- Sorties à l'occasion des manifestations de la ville ou aux alentours
- Sorties au marché, vide greniers, brocantes, ...



Les activités peuvent varier selon le contexte et la disponibilité des intervenants.



*Le foyer reste à l'écoute de vos idées de sorties et d'activités !*

**afiph**  
[www.afiph.org](http://www.afiph.org)